



Résidence Saint Basile - 13001

AUP

(Association des Usagers de la PADA - Marseille)

CADAAG

(Centre d'Aide aux Demandeurs d'Asile Auto-géré)

Comment créer une résidence temporaire autogérée pour migrant-es ?

Président : Alieu Jalloh
Tél. +33751531263 - Email : Usagerspadamarseille@gmail.com

Hébergement, principal problème Se battre de l'intérieur du système

EXPULSIONS PAR LA POLICE - aucunes garanties

Le 14 novembre 2019, à 8h00 du matin, la police municipale de Marseille est entrée dans l'immeuble où nous habitons. Ils ont dit qu'à partir d'aujourd'hui, plus personne ne pourra habiter cet immeuble car il n'est plus assez sécurisé pour que nous y vivions. Vous devez donc sortir de ce bâtiment aujourd'hui et cela doit se faire avant 14h00. Nous avons donc pensé que c'était une blague. Nous étions plus de 90 personnes à vivre dans ce très grand immeuble avec beaucoup d'appartements. Il y avait des gens qui y ont acheté un appartement et qui y vivaient déjà légalement. Mais la police a proposé à ces personnes, qui y vivaient légalement, de les héberger dans des hôtels jusqu'à ce qu'elle leur trouve une maison. Mais pour nous, les demandeurs d'asile là-bas, nous louions mais nous n'avions pas de quittance de la part des propriétaires d'appartements.

DROITS HUMAINS – dynamique insultante

Ils ont donc décidé de nous emmener dans un gymnase du 3ème arrondissement de Marseille. Nous avons posé des questions sur les possibilités pour nous d'avoir un logement décent à long terme, comme tout le monde, puisque c'était un gymnase, un grand espace ouvert, et non un lieu de vie convenable. Pas de réponse. Un matin, la police est venue et a dit que tout le monde devait sortir dans la rue : « nous n'avons pas de place pour vous ». Ceci était une attitude insultante, qu'est-ce que c'est que ça ? Ils ont dit que le bâtiment n'était pas sécurisé. Nous y étions. Nous étions locataires et maintenant ils disent que nous devrions aller dans la rue. Les rues sont-elles plus sûres qu'un immeuble ? Et puis on s'est dit que c'était trop. Nous nous sommes mobilisés, maintenant nous ne sortirons pas dans la rue. Nous avons un endroit où dormir jusqu'à ce que nous ayons une maison, car la rue n'est pas sécurisée.

ATTENTION MEDIATIQUE – faire naître la communauté

J'ai contacté le journaliste. J'ai expliqué la situation. J'ai dit que nous avons besoin de son aide immédiate, parce que nous voulions que vous connaissiez notre situation, essayez de placer cette information dans les médias, afin que les gens connaissent notre situation.

ORGANISATION JURIDIQUE – en fonction du système

Nous avons aussi décidé de nous organiser. Nous avons créé un collectif qui s'appelait Collectif du boulevard Dahdah. Et finalement, le SIAO local nous a proposé des hôtels et ils nous ont dit : « ok, vous pouvez rester dans ces hôtels, jusqu'à ce que nous vous trouvions un logement permanent ». Mais nous demandé de signer un document qui montre que les nuits d'hôtel doivent être renouvelées. Ils ont fourni des papiers en français, à propos du fait que nous sommes responsables des personnes qui ont été évacuées de l'immeuble : environ 50 d'entre nous, demandeurs d'asile. Nous avons signé cet accord selon lequel nous devons rester à l'hôtel. Donc jusqu'à ce qu'ils trouvent un endroit pour nous, j'étais très content. Et avec cet accord, nous avons décidé de quitter le gymnase au bout de 5 jours. Nous avons donc été emmenés dans différents hôtels.

MANIFESTATIONS – visibilité & dialogue

Pour renforcer notre position stratégique, nous avons fait de nombreuses manifestations à différents endroits de Marseille : à l'OFII et devant PADA de Marseille, mais également à la Préfecture, devant la mairie, devant le SIAO 13. Nous avons également entrepris une négociation entre nous et la Préfecture, avec le concours du Collectif du 5 novembre. Mais la mairie a refusé d'appliquer la charte sur laquelle ils s'étaient mis d'accord au préalable, concernant le relogement de toute personne évacuée d'immeubles précaires, afin d'être relogée dans un immeuble plus sûr. Enfin, la Préfecture a accepté de nous prendre en charge pour que nous puissions accéder à un logement convenable, du fait des manifestations. Alors, le Préfet nous a envoyé un représentant. Nous voulions négocier avec eux un logement convenable par nous-mêmes, et non plus dans des hôtels, car fournir un logement aux demandeurs d'asile devrait être la procédure normale, selon les normes internationales. Et pendant ce temps-là, aussi, il y a eu beaucoup de dysfonctionnements dans la plateforme PADA de Marseille : la perte de la lettre de rendez-vous des personnes censées se rendre à leurs entretiens, à l'OFPRA à Paris, ou leur délivrance après la date de rendez-vous. Ils ont perdu les courriers administratifs importants, ainsi que d'autres dysfonctionnements.

L'AUP – association des usagers de la PADA

Alors à cause de tous ces enjeux, et afin de pérenniser l'autonomisation des demandeurs d'asile, nous avons décidé en février 2020 de créer une association qui s'appelle l'AUP, pour lutter contre ces dynamiques dysfonctionnelles à la plateforme PADA. Lors de la première assemblée générale, nous étions 30 demandeurs d'asile (dont des individus du Collectif du boulevard Dahdah et aussi de l'ARGAM que nous avons invités[1]), et nous avons créé le bureau exécutif : le président, le secrétaire et le trésorier, pour que nous puissions être en mesure d'enregistrer notre organisation avec un identifiant administratif officiel. Aujourd'hui, l'AUP regroupe plus de 500 membres (actuels et anciens demandeurs d'asile) de 28 nationalités différentes. Ensuite, il y a eu le confinement correspondant à l'épidémie de Covid, donc c'était très difficile à l'époque. Les membres de l'AUP, avec d'autres militants français et le collectif d'El Manba, ont décidé de mettre en place le *Red Market* (« le Marché rouge ») : distribution alimentaire et articles d'hygiène, aliments et couches pour bébés ; car il était très difficile pour les demandeurs d'asile qui n'avaient aucun soutien du gouvernement, d'obtenir ces produits, puisque tout était fermé, alors qu'ils ont dû attendre plusieurs mois pour que leur dossier soit instruit. Vous savez, une procédure normale. Et aussi, il y a des demandeurs d'asile qui ne recevaient pas d'argent de l'État, en raison d'un retard dans la procédure au sein de l'administration, en raison des confinements dus au Covid.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE – les besoins essentiels

C'est ainsi que nous avons distribué des centaines et des centaines de sacs de nourriture, pendant un mois, tous les mardis et vendredis. Ainsi, chaque semaine, nous avons distribué nos 300 sacs de nourriture, chaque jour de distribution. Nous avons demandé des subventions à la Fondation de France, et certains d'entre nous collectaient de la nourriture dans les supermarchés (demandant aux gens, depuis la porte, de nous acheter un peu de nourriture). Cette distribution de nourriture était quelque chose de très, très important pour nous. A ce jour, notre distribution alimentaire se poursuit : chaque samedi, nous distribuons 150 sacs de nourriture pour nos membres qui n'ont aucun soutien financier de l'Etat, ni aucune source de revenus.

PAR NOUS ET POUR NOUS – une initiative unique

Et tous les mercredis, nous aidons également les Demandeurs d'Asile à écrire leur histoire, à se préparer aux entretiens de l'OFPPRA, et de la Cour d'Appel de la CNDA ; nous les aidons également à inscrire leurs enfants à l'école ou à obtenir leur CMU, et tout le travail administratif. Aujourd'hui, l'AUP propose 3 services principaux : 1/ la distribution alimentaire du Red Market 2/ l'assistance juridique et administrative 3/ l'accès au logement. Mais pourtant, environ 75% des membres de notre communauté vivent dans des squats, qui sont contrôlés par des marchands de sommeil, avec des loyers très chers, sans parler du manque de sécurité dans ces squats, des problèmes d'hygiène, etc. Donc en 2020, nous avons décidé de squatter notre premier immeuble. Mais à cette époque nous n'avons établi aucune règle. Nous sommes restés là pendant des mois, puis la police a évacué tout le bâtiment. Il n'en reste pas moins que c'était là une occasion d'apprendre beaucoup de ce type d'expérience. Alors on s'est dit, d'accord, maintenant dans le squat suivant, on essaie de très bien s'organiser. Vous savez, c'est la seule solution.

CRÉATION D'UN CADAAG - hébergement autogéré

A la PADA (aujourd'hui appelée SPADA Marseille) ce sont cinq mille huit, cent quatre-vingt-dix-neuf demandeurs d'asile qui y sont inscrits, et seuls 1500 sont hébergés : hébergement provisoire, hébergement d'urgence (115) ; tous les autres doivent trouver une solution par eux-mêmes. Puis en juin 2021, des membres de l'AUP, avec l'aide de militants marseillais, ont squatté un immeuble désaffecté du centre-ville au 25 rue Saint Basile (13001), inoccupé depuis 5 ans et propriété de l'EPF. Nous voulions négocier avec le propriétaire de cet immeuble, afin que nous puissions rester temporairement dans cet immeuble de 5 étages, jusqu'à ce qu'il démarre leur projet dans ces locaux. L'association JUST a coordonné le projet : nous avons des problèmes d'électricité et d'eau, à résoudre. Le propriétaire a été rassuré de voir que nous avons établi des règles intérieures au sein de la communauté, et que nous avons également rénové partiellement le bâtiment (peinture, câbles électriques, etc.), avec l'aide de la Fondation Abbé Pierre, qui nous a accordé une subvention de 2 000 euros afin de lancer la phase initiale, et la HAS [5] qui a déboursé 25 000 euros pour la principale sécurisation du bâtiment.

CONVENTION – partenaires institutionnels rassurants

Alors le propriétaire a finalement dit qu'il nous était possible de négocier avec eux, par l'intermédiaire de nos partenaires institutionnels locaux. C'est ainsi que nous avons obtenu une convention d'occupation temporaire légale de 9 mois, après 13 mois d'occupation illégale (donc 2 ans au total), avec le soutien de la Préfecture, de la mairie, de trois associations françaises (HAS, Just, Fondation Abbé Pierre). Cette occupation doit se terminer le 31 mars 2023. Aujourd'hui, dans ce bâtiment, nous proposons d'autres services tels que des cours de français, des cours d'informatique, ainsi que des conseils juridiques et administratifs. Nous avons également organisé un théâtre forum sur la vie des habitants de Saint-Basile et les dysfonctionnements de la SPADA, intitulé « *Bienvenue en France !* ». Il y a plus de 40 demandeurs d'asile hébergés ici : comme des familles avec enfants, des femmes célibataires, des jeunes hommes. Et il y a sept nationalités : Nigeria, Sierra Leone, Mali, Guinée Conakry, Côte d'Ivoire, Serbie et Monténégro.

UNE STRATEGIE INCLUSIVE – aider les institutions

Et donc, nous essayons de poursuivre ce projet car il est vital d'offrir un logement temporaire aux demandeurs d'asile à Marseille. Il y a plus de 30 000 immeubles vides à Marseille, et les gens vivent dans la rue. Avec notre stratégie, nous pouvons contacter les propriétaires d'immeubles vides pour qu'ils puissent mettre leur immeuble à notre disposition. On peut donc occuper ces bâtiments et y abriter des demandeurs d'asile, les retirer de la rue mais aussi des squats, qui ne sont pas sécurisés. Et nous voulons continuer ce projet et aussi partager notre expérience avec d'autres demandeurs d'asile de différentes villes, en France. Il y a beaucoup de monde (hommes et femmes politiques, représentant-es d'ONG, militant-es des droits de l'homme, travailleurs sociaux, étudiant-es, chercheurs) qui ont visité ce CADAAG, car c'est le premier logement légal géré par des demandeurs d'asile en France. C'est une solution pour toutes : les demandeurs d'asile bien sûr, mais aussi les institutions et les autorités, pour un montant très faible, en comparaison de ces stratégies nationales qui mettent la vie de ces demandeurs d'asile en danger.

<https://aup-marseille-99.website.net>

